



Histoire & mesure

XXII - 1 | 2007

Guerre et statistiques

Michel PINAULT, *La science au Parlement*

Les débuts d'une politique des recherches scientifiques en France, Paris, CNRS éditions, 2006.

Dominique Labbé



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/histoiremesure/2683>

DOI : 10.4000/histoiremesure.2683

ISSN : 1957-7745

Éditeur

Éditions de l'EHESS

Édition imprimée

Date de publication : 30 août 2007

Pagination : 194-197

ISBN : 978-2-7132-2130-9

ISSN : 0982-1783

Référence électronique

Dominique Labbé, « Michel PINAULT, *La science au Parlement* », *Histoire & mesure* [En ligne], XXII - 1 | 2007, mis en ligne le 09 décembre 2008, consulté le 04 juin 2022. URL : <http://journals.openedition.org/histoiremesure/2683> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/histoiremesure.2683>

tatives tout simplement obscurs pour la plupart des historiens. Après avoir lu cet ouvrage et appris à utiliser un logiciel statistique, le novice peut se lancer dans la réalisation de sa première AFC. Il aura été sensibilisé à de nombreux pièges auxquels mène l'usage aveugle d'un logiciel. Cependant, ce « Que sais-je ? » ne remplace pas le précédent : il le prolonge et le complète. La consultation de l'ancienne version reste indispensable pour l'étudiant ou le chercheur soucieux de maîtriser la technique de l'analyse factorielle des correspondances¹⁷.

Frédéric Saly-Giocanti

Michel PINAULT, *La science au Parlement. Les débuts d'une politique des recherches scientifiques en France*, Paris, CNRS éditions, 2006.

Trente ans après l'ouvrage pionnier d'Antoine Prost sur les professions de foi des parlementaires du début de la III^e République¹⁸, le livre de Michel Pinault vient rappeler aux historiens l'importance de la statistique appliquée au langage ou à l'étude des milieux sociaux. Comme dans l'ouvrage d'A. Prost, il s'agit essentiellement de discours et de la III^e République.

En effet, M. Pinault rapporte la manière dont la recherche scientifique entre dans le discours parlementaire et dans le répertoire de l'action publique. La période étudiée s'étend de 1896 - création des universités modernes et premier débat à la Chambre sur le financement de la recherche scientifique - à la fin de la Première Guerre mondiale (période pendant laquelle les scientifiques sont mobilisés pour la défense nationale).

En fait, trois histoires se superposent : la naissance de l'idée d'une responsabilité étatique en matière de recherche scientifique ; le rôle des réseaux d'influence en faveur d'un financement public de la recherche ; les premières manifestations d'une politique qui, après bien des échecs, aboutit à la création du CNRS en 1939.

Le livre s'ouvre sur le débat à la Chambre (11 juin 1896) à propos du financement de la recherche sur les maladies infectieuses. Une figure centrale émerge : Jean-Honoré Audiffred (1840-1917), député, puis sénateur, républicain réformateur (droite issue des républicains opportunistes de Gambetta). Ce débat fait émerger les termes dans lesquels la question se pose durant les vingt années suivantes. L'État doit financer la recherche, qui est un facteur essentiel de progrès, donc de réussite économique (l'amélioration de l'état sanitaire du cheptel importe d'ailleurs plus que la santé humaine). Mais personne n'envisage une organisation et un budget permanents ; il ne s'agit pas d'ailleurs de crédits nouveaux, mais d'un prélèvement sur le pari mutuel, qui doit être reconduit chaque année.

17 L'auteur propose d'ailleurs en ligne une version actualisée de son ancien « Que sais-je ? » : <http://perso.orange.fr/cibois/PrincipeAnalyseFactorielle.pdf>

18 Antoine PROST, *Vocabulaire des proclamations électorales de 1881, 1885 et 1889*, Paris, PUF, 1974.

Le deuxième chapitre raconte comment Audiffred obtient, en 1901, la création de la Caisse des recherches scientifiques (CrS) ; puis il dresse le bilan de cette caisse. Les moyens de la CrS sont faibles et ses aides limitées. De plus, la Caisse est placée sous l'autorité de la Direction de l'enseignement supérieur du ministère de l'Instruction publique, qui lui coupe les ailes en exigeant que l'on finance des hommes et non des institutions et en interdisant l'achat de matériel ou les financements permanents. Enfin, les commissions chargées d'examiner les demandes sont dominées par des académiciens âgés et, pour la plupart, peu au fait de la science en train de se faire. En dehors de la biologie, « les maigres ressources ont été dispersées entre les chaires des facultés des sciences sans qu'aucune réalisation exceptionnelle n'en résulte » (p. 74).

Le troisième chapitre est certainement le plus intéressant, car il porte un autre regard sur ces épisodes grâce à la statistique textuelle et à la sociologie des réseaux.

Le début du chapitre reprend l'idée de base de la lexicologie : les mots tirent leur sens de leurs relations avec les autres mots qui forment le discours d'un homme, le vocabulaire d'une œuvre, d'un milieu professionnel, d'une époque. En quelque sorte, le discours est organisé comme une galaxie : des étoiles (les thèmes) autour desquelles gravite un nombre plus ou moins grand de planètes (les mots et les groupes de mots). Ici le corpus est constitué des treize discours d'Audiffred prononcés à la tribune du Parlement entre 1896 et 1917. Ces discours s'organisent autour de quelques « groupes thématiques » : les « recherches scientifiques » – groupe le plus dense et le mieux structuré –, les « recherches biologiques et médicales », la lutte contre les « maladies infectieuses », la « tuberculose », les « découvertes scientifiques », etc. Ces relations sont représentées par des schémas relativement simples à interpréter, même s'ils ne sont pas toujours sans ambiguïté (par exemple, dans les deux schémas de la p. 93, le terme « recherche scientifique » est isolé à l'écart des autres, alors qu'il est le plus central et qu'il entretient les liens les plus forts avec tous les autres).

Le discours d'Audiffred semble représentatif du regard ambivalent que porte l'époque sur la recherche. D'un côté, la vision stéréotypée, voire mythologique, du « savant », de son « génie » et de ses « découvertes ». De l'autre, une vision assez moderne de la « recherche scientifique » qui nécessite des « établissements », des « fonds », de l'équipement, etc. Il manque toutefois quelques éléments essentiels notamment l'évaluation par les pairs et la notion de « programmes de recherche ».

La seconde partie du troisième chapitre se concentre sur les réseaux entre les hommes, qui semblent assez comparables aux réseaux entre les mots. Ces réseaux constituent le capital social des groupes d'influence (l'auteur parle aussi de « cliques »). Certains groupes sont constitués d'un réseau serré de liens internes et avec d'autres groupes. Cela leur permet – indépendamment de la valeur personnelle des membres – de peser d'un grand poids sur les décisions. À l'aide de cette théorie simple, M. Pinault peut répondre à la question de savoir si, durant ces 20 ans, un lobby de la science est en formation et, dans l'affirmative, de savoir qui

constitue ce lobby. Le livre rappelle qu'à cette époque, un grand nombre d'associations professionnelles et de cénacles voient le jour. Pour le soutien à la recherche scientifique, il semble que la section économique du Musée social – dont Audiffred est l'un des créateurs – a joué un rôle important. Cette section rassemble des industriels, des financiers, des ingénieurs et quelques scientifiques, dont H. Le Chatelier – ingénieur des mines, professeur de chimie à l'École des mines puis à la faculté des sciences –, qui a joué un rôle de « pont » entre les universitaires et les autres milieux. Le livre présente des schémas éclairants. Les appartenances sociales des membres tissent un réseau très dense entre le Parlement, l'École libre des sciences politiques, l'Académie des sciences morales et politiques, les syndicats patronaux. Des réseaux moins denses – dont les polytechniciens forment le centre – unissent l'École des mines, la Société d'encouragement pour l'industrie nationale, le Collège de France, l'Académie des sciences et la Société chimique française. À l'écart : l'École normale supérieure et la faculté des sciences de Paris. Parmi les absences les plus surprenantes : l'Institut Pasteur – qui est pourtant le modèle omniprésent dans tout le discours politique sur la recherche à cette époque – et la physique, alors en plein essor. Un seul mathématicien y figure, mais il ne vient jamais aux réunions. Ces schémas permettent de visualiser la domination des industriels, des financiers, des ingénieurs et des notables. On n'y rencontre aucune des figures qui ont marqué la science de cette époque.

Ce livre débouche sur deux enseignements essentiels. D'une part, la statistique appliquée aux textes, ou à la sociologie des groupes, fournit aux historiens de bons outils dont ils auraient tort de se priver. Certes, ces outils sont encore difficiles à utiliser et l'explication des résultats se révèle souvent ardue. M. Pinault n'y réussit d'ailleurs qu'imparfaitement. Par exemple, il aurait été préférable d'intégrer le portrait du discours d'Audiffred dans les passages présentant l'homme et sa philosophie, ne serait-ce que pour éviter certaines redites.

D'autre part, ce livre suggère les principales raisons de l'échec de la Crs et du déclin scientifique français : le désintérêt des mandarins pour la recherche ; l'éloignement des chercheurs – par rapport aux réseaux de pouvoir – et l'incompréhension des meilleurs esprits du temps concernant la nature du travail scientifique.

Le livre permet également de comprendre deux autres causes de cette impuissance française. En premier lieu, la fin du XIX^e siècle voit la mise en place des universités. La plupart des responsables politiques, comme Marcelin Berthelot – ancien chimiste et ministre de l'Instruction publique en 1886 –, pensaient que des facultés de sciences et de médecine puissantes étaient les lieux le plus appropriés pour la recherche et que, par conséquent, leur mise en place était une condition préalable au développement de celle-ci. Or dès le début, la recherche est sacrifiée, à cause de moyens insuffisants mais surtout à cause d'une conception théorique et livresque de l'enseignement. À cela, il faut ajouter l'absence d'une véritable caisse publique capable de financer les laboratoires en fonction de vastes programmes – comparables à celui qu'esquissait Audiffred, à la tribune de la Chambre en 1896, à propos des maladies infectieuses.

En second lieu, une caractéristique de la science française émerge de ce livre, sans être soulignée : l'émiettement des instituts et des responsabilités. Les institutions qui dépendent du ministère de l'Instruction n'ont aucun laboratoire d'importance : ENS, Muséum, Collège de France, École pratique, Sorbonne, École de médecine... Polytechnique dépend de la Guerre, les Mines de l'Industrie, les Arts et métiers du Commerce, INA et Vétérinaire de l'Agriculture, Navale de la Marine, etc. Par la suite sont venus s'ajouter la Recherche médicale, l'Outre-mer, les Télécommunications, l'Aéronautique, la Statistique, la Météo, etc. Ces instituts sont dotés de leurs propres corps d'enseignants et chercheurs, de leurs laboratoires, de leurs publications, de leurs thésards. Tous abordent, plus ou moins, les mêmes questions fondamentales, avec de trop faibles moyens... et ils ne communiquent pratiquement jamais entre eux.

Le livre de M. Pinault suggère que les éléments de ce fiasco sont en place dès avant 1914.

Dominique Labbé

Christian PECQUEUR, *La méthode du tour des fruitières*, Paris, Turnos, 2005, 69 pages et 10 pages d'annexes.

Ce petit ouvrage apporte des explications claires et illustrées pour comprendre une méthode de comptage, de mesure et d'enregistrement de données jadis utilisée dans les campagnes – et aussi dans les villes – par les boulangers : les tailles. Comme il s'agit de propos rédigés par un expert comptable, une coloration comptable sérieuse et justifiée enrichit rapidement l'analyse.

Même si nul n'est censé ignorer la loi, quand on la connaît, il n'est pas toujours facile d'en saisir le contenu. Le dispositif de l'article 1333 du Code civil en est l'illustration. Pour s'en convaincre, il suffit de le lire : « Les tailles corrélatives à leurs échantillons font foi entre les personnes qui sont dans l'usage de constater ainsi les fournitures qu'elles font ou reçoivent en détail ». Tout au long des trois chapitres qui constituent son travail, C. Pecqueur fournit une explication concrète de cet article en démontrant l'intérêt de la comptabilité autrefois tenue sur des bâtons en bois dans des unités de production de produits laitiers.

Le premier chapitre (p. 13-24) est consacré à l'organisation des fruitières. À partir de travaux anciens (Vernus, Lequinio, Lullin, Imhoof), l'auteur explique le fonctionnement de ces unités de production à caractère coopératif, mais dépourvues de personnalité juridique. Chaque petit producteur de lait de la fruitière confiait à un homme de l'art sa production quotidienne : elle était mise en commun avec celle des autres membres pour en faire des produits laitiers, comme le fromage. La production quotidienne de produits laitiers était dévolue à une seule personne, car la production de chacun était trop faible pour qu'on puisse en tirer des produits finis. Le bénéficiaire devenait débiteur de la collectivité, qu'il remboursait par ses versements ultérieurs en lait, et il ne recevait plus aucun produit